



Déclaration préalable à la CAPD du 1^{er} décembre 2011

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Aujourd'hui, nous étudions les avancements des enseignants du premier degré, qui seront peut être les derniers sous cette forme puisque le ministre de l'Education nationale projette de les geler pour les 3 ans à venir. Il n'a qu'une vision managériale de l'évaluation et semble même vouloir établir comme règle générale l'avancement à l'ancienneté.

Le SE-UNSA continue à revendiquer que la gestion des ressources humaines passe aussi par une véritable revalorisation du pouvoir d'achat de tous les enseignants dont les salaires sont d'ores et déjà gelés. Nous n'acceptons pas ces mesures économiques et appelons donc tous les enseignants à se mobiliser massivement le 15 décembre pour faire échec à ce projet de décret.

La politique managériale mise en place, outre l'image dégradée des enseignants qu'elle génère, conduit nombre de nos collègues à la déception voire au découragement. La charge de travail accrue et la pression croissante nécessiteraient aide, appui et reconnaissance de l'Institution. Le SE-Unsa avance une première proposition : attribuer l'ISOE à tous les enseignants du premier degré.

A l'occasion de cette CAPD, le SE-UNSA réaffirme son exigence de respect de nos collègues. Les opérations de gestion de carrière sont des opérations de gestion de facteur très souvent déterminants pour allier vie professionnelle et vie personnelle. Elles ne peuvent manquer ni de considération ni de reconnaissance. N'est-ce pas cela la gestion de ressources humaines ?

D'autre part, au niveau de la Gironde, nous constatons, depuis la rentrée, des difficultés de remplacement qui vont aller croissant. Certains collègues en formation obligatoire ne sont pas systématiquement remplacés.

Malgré cela, au plan national, ce sont à nouveau quatorze mille postes qui seront supprimés à la rentrée 2012, dont 2000 de titulaires mobiles. Les crédits s'effondrent, le gouvernement persiste et signe. La gestion comptable à court terme prime sur l'avenir de la Nation.

Projet éducatif ? Intérêt des élèves ? Rien de tout cela ne vaut devant les diktats libéraux. Pour le SE-Unsa, les économies réalisées sur le dos de l'Education nationale apparaissent disproportionnées au vu des milliards concédés ici ou là.

Nous ne pouvons plus laisser affirmer que les suppressions d'emplois à l'Education nationale, depuis cinq ans maintenant, n'ont aucun effet sur la réussite des élèves.

Au-delà de ces constats dramatiques, cette rentrée départementale, comme la précédente, est également marquée par la disparition progressive de l'aide administrative des directeurs d'école. Il ne reste qu'une misère de contrats à ce jour en Gironde. La mise à disposition d'une EVS administrative pour deux écoles de 8 ou 9 classes nous semble une solution plus qu'insuffisante. Cette aide, qui existe depuis 2006, est la conséquence directe du protocole d'accord signé par le SE-Unsa avec le ministre d'alors. Il instituait notamment une décharge de service pour les directeurs de 4 classes. Il reconnaissait, officiellement et pour la première fois, la nécessité d'une aide administrative à la direction et au fonctionnement de l'école.

Depuis, les missions et les responsabilités des directeurs n'ont cessé de s'amplifier et de se complexifier. La suppression de cette aide administrative les soumet à une pression intenable. Le SE-Unsa renouvelle sa demande que toutes les équipes qui le souhaitent puissent en bénéficier et qu'enfin le gouvernement nous donne les moyens de créer de véritables emplois pérennes pour sortir de ce bricolage.

Pour conclure, le SE-Unsa veut vraiment entamer ce nouveau mandat en réaffirmant la nécessité du changement dans la politique éducative de notre pays. Il faudra donc compter sur notre syndicalisme combatif, humaniste et réformiste, pour défendre l'école publique.

Les commissaires paritaires du SE-UNSA

Céline GRAVELLIER

Guillaume CANTON

Marianne FAVIER

Virginie MERLE



Enseignants de l'Unsa

Un syndicat de la maternelle au lycée